

JUIN 2012

99^{ÈME} ANNÉE

N° d'agrément P 801338

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1030 BRUXELLES 3
1/3392

Bureau postal de dépôt
1030 Bruxelles 3

4 Millions 7

PÉRIODIQUE MENSUEL D'ÉTUDES ET D' ACTIONS DE LA LIGUE WALLONNE DE LA RÉGION DE BRUXELLES, ATTACHÉ À LA DIFFUSION DE LA CULTURE FRANÇAISE ET À LA PROMOTION DE LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Vacances ! Voici le moment de glisser quelques points de suspension dans notre échange mensuel. Qu'on le veuille ou non, l'activité scolaire et académique imprime son rythme à la société ; juillet et août verront nos boîtes aux lettres allégées ; parlementaires, professeurs et étudiants en congé ; associations en veilleuse ; circulation fluidifiée dans les villes. Reste à attendre l'indispensable collaboration d'une météo un peu plus chaleureuse.

De la 1^{ère} primaire à la maîtrise, écoliers, élèves et étudiants attendent qui un bulletin, qui une délibération, qui l'approbation d'un mémoire ou d'une thèse.

Et nous ? Pas de jury, c'est à nous-mêmes et à nos lecteurs de dresser le bilan. Au fil des pages de 4 Millions 7, nous avons tenté, dix mois durant, de tirer le signal d'alarme, de mettre le doigt sur les changements institutionnels qui grignotent, voire dévorent nos droits de Francophones, sans compter les coups de boutoir agressifs d'un nationalisme flamand jubilant, que ressentent particulièrement les habitants de la périphérie bruxelloise. D'aucuns, confiants envers et contre tout dans un fédéralisme qui a pourtant montré ses limites, pourront nous trouver exagérément alarmistes. Oserai-je citer cette phrase de Hubert Beuve-Méry, fondateur du journal *Le Monde* : « *Je suis un optimiste : je m'attends toujours au pire et ce qui arrive est toujours pire que ce que j'avais attendu* » ? Pussions-nous ne pas en arriver là, mais la sixième réforme de l'État, en examen à la Chambre et au Sénat, ne présage rien de positif : nous l'avons dit et redit. Vous en trouverez une analyse approfondie dans notre numéro de septembre.

D'aucuns encore diront que nous menons un combat perdu et qu'il vaudrait mieux aborder la situation avec un souriant fatalisme. À ceux-là, je dirai que rien n'est pire que la résignation, elle seule est toujours irréversible contrairement aux envolées extrémistes qui parfois retombent comme les soufflés qu'on ne consomme pas immédiatement à leur sortie du four.

La Ligue wallonne de la Région de Bruxelles continue le combat commencé voici bientôt cent ans. C'est un combat en faveur du français, de la culture et des valeurs qu'il véhicule, combat qui requiert l'union des Francophones de Wallonie et de Bruxelles. Rien n'est jamais gagné et en Wallonie comme à Bruxelles, la tentation du repli existe.

Juin, c'est le moment des mercis. Merci d'être à nos côtés. Merci de nous lire, de nous soutenir par vos dons et vos écrits. Merci à tous les membres du Conseil d'administration pour leur présence fidèle aux réunions, chaque premier lundi du mois ; merci pour leurs suggestions, leur engagement, la fidélité sans faille avec laquelle ils accomplissent les tâches auxquelles ils se sont engagés. Merci aux amis qui nous prêtent main-forte lors de l'expédition de 4 Millions 7. Rappelons-le : notre mouvement est animé par des bénévoles. Dira-t-on jamais assez ce que nos sociétés leur doivent, dans les domaines les plus variés ?

Merci aux professionnels : graphiste, imprimeur, qui mettent tout en œuvre pour vous procurer un périodique agréable à lire et à manipuler. Merci aux guichetières du bureau de poste de l'avenue Rogier qui

enregistrent notre périodique avec compétence, gentillesse et célérité.

Juin comme janvier, c'est le mois des souhaits... après tout, deux fois l'an, ce n'est rien de trop. Bonnes vacances donc, que vous les passiez chez vous ou en quelque destination lointaine. Les vacances, la 'vacance', sont avant tout un état d'esprit : se laisser aller à quelque nonchalance, relire un volume écorné, écouter une chanson en savourant chaque mot, texte à la main ; mettre une légère sourdine aux problèmes qui nous taraudent, sans les éliminer toutefois ; entreprendre de fabuleux voyages virtuels en pianotant sur le clavier de son ordinateur, téléphoner aux amis délaissés, même les trop bavards... et surtout, savourer déjà le plaisir de retrouver votre 4 Millions 7 vers la fin du mois de septembre.

Marie-Claire DALOZE-WILLIQUET
15 JUIN 2012

À méditer...

La Belgique unie... enterrée

Le fédéralisme... dépassé

L'indépendance flamande... réalisée en fait

La main mise sur la Wallonie... en cours

Le réveil Wallonie-Bruxelles...
INDISPENSABLE

A.L.

POLITIQUE

4 MILLIONS 7 : LE CHIFFRE EST ATTEINT !

C'était en septembre 2010! La Ligue wallonne de la Région de Bruxelles annonçait fièrement le changement de titre de son journal! La Ligue wallonne devenait 4 Millions 7 (Ligue wallonne, septembre 2010).

Un article expliquait les raisons du nouveau titre, qui était ainsi en phase avec la population francophone de Belgique.

On arrivait en 2010 à un chiffre de 4.500.000 habitants (Wallonie, Bruxelles et périphérie compris moins Germanophones et Flamands de Bruxelles décomptés). Compte tenu de la progression démographique annoncée et projetée, on estimait que la population des Francophones atteindrait 4.900.000 habitants en 2020 et +/- 4.700.000 habitants en 2015. Le titre **4 MILLIONS 7** était donc fixé sur la ligne de 2015.

Eh bien! Cela est maintenant dépassé et le chiffre annoncé était en deçà de la réalité!

Au 1^{er} janvier 2012, la population belge compte 11.076.000 habitants (1), soit :

3.561.000 pour la Wallonie,
1.145.000 pour Bruxelles,
6.370.000 pour la Flandre,

Si on additionne la population wallonne (3.561.000), Bruxelles (1.145.000) et la périphérie (120.000)(2), on arrive à 4.826.000 habitants.

De ce total, il faut déduire les 75.000 Germanophones et les 60.000 Néerlandophones (2) de Bruxelles selon une dernière étude toute récente ou approximativement 100.000 (2) selon les chiffres basés sur le nombre de cartes d'identité et de permis de conduire délivrés. Ce qui fait soit 4.691.000 ou 4.651.000. Dans tous les cas, la population francophone est de 4.700.000 habitants en 2012 et NON de quatre millions comme on l'entend souvent (mais de moins en moins), y compris dans la bouche des hommes politiques.

En effet, compte tenu du fait que l'augmentation de la population pour 2012 est évaluée à au moins 90.000 habitants dont près de 40.000 habitants s'établissent en Wallonie ou à Bruxelles, le chiffre de 4.7 est déjà franchi en juin (20.000 habitants supplémentaires) si on retient le chiffre de

60.000 pour les Flamands bruxellois et presque atteint si on retient le chiffre de 100.000 pour les Flamands de Bruxelles. De toute manière, dans les deux hypothèses, le chiffre est atteint fin décembre 2012.

À ce rythme, en 2015, la population francophone dépasserait largement les 4.8 pour atteindre les 5 millions en 2020, voire en 2019, soit une population équivalente à celles de la Norvège ou de l'Irlande.

C'est donc la raison pour laquelle le conseil d'administration de la Ligue wallonne avait choisi le titre qui fait non seulement référence au poids démographique du peuple francophone mais aussi à son évolution positive tant en Wallonie qu'à Bruxelles et qui prouve sa vigueur. Ajoutons que, pendant que la Francophonie de Belgique augmentera de plus de 300.000 habitants sur 8 ans, la Flandre, pourtant nettement plus peuplée, n'augmentera que de 350.000 habitants et sa part dans la population totale de l'État belge (s'il existe encore) sera réduite à 55 %. De quoi réfléchir sur les positions frileuses adoptées récemment par les négociateurs francophones et qui font fi de certains retournements de tendances!

Devra-t-on changer le titre du journal en 2015 et le nommer **4 MILLIONS 8**?

Michel LEGRAND

(1) Tous les chiffres ont été arrondis au millier inférieur.
(2) Ces chiffres devront être corrigés après les élections communales de 2012; de toute manière, les corrections resteront marginales et n'auront guère d'influence sur les chiffres globaux.

ÉLECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES

Nous publierons une liste complète des membres de la Ligue wallonne candidats aux élections du 14 octobre dans notre livraison de septembre, à condition qu'ils soient en ordre de cotisation et qu'ils nous fassent part de leur candidature **par écrit avant le 10 septembre** : mcdaloz@skynet.be ou Ligue Wallonne de la Région de Bruxelles 28 avenue du Onze novembre 1040 Etterbeek. D'ores et déjà, voici quelques candidatures qui nous ont été annoncées.

ÉLECTIONS COMMUNALES

Etterbeek : Marcel ANDRÉ (PS) – Jean-Luc ROBERT (Liste du bourgmestre).

Fontaine l'Évêque : André LIBERT (Rassemblement Wallon)

ÉLECTIONS PROVINCIALES

PROVINCE DU HAINAUT :

District de Fontaine l'Évêque-Seneffe : André LIBERT (Rassemblement Wallon), tête de liste.

District de Charleroi : Freddy PIETERS (Rassemblement Wallon).

PROVINCE DE LUXEMBOURG

District de Neufchâteau : Thibault DE RIDDER (FDF)

UNE CHARTE CONSTITUTIONNELLE

Suite à l'annonce par la Flandre de se doter d'une charte quasi constitutionnelle, la Libre Belgique a demandé à deux parlementaires wallons, Christophe Collignon (PS) et Maxime Prévot (cdH) s'il était opportun pour la Wallonie de faire de même. Les deux réponses sont pour le moins chèvrechoutistes. Le premier est plutôt pour et le second... plutôt contre.

On constate que ce pays pour survivre doit constamment se disloquer, d'où les révisions constitutionnelles à répétition. Cela signifie donc qu'il n'y aura un jour plus d'os à ronger et plus rien à partager. Il serait dès lors utile de songer à un avenir ne se situant pas nécessairement à long terme. En cas de scission, n'est-ce pas la Fédération Wallonie-Bruxelles qui devra prendre la relève et servir de réceptacle aux lambeaux de l'État belge? Tel a été l'objectif de sa création, quitte à envisager, par la suite, d'autres scénarios. C'est, en conséquence, elle qui devrait se doter d'une charte fondamentale. Mais une telle idée ne semble pas avoir effleuré les deux chèvrechoutistes précités.

Le Wallon vigilant

POLITIQUE

QUAND DEUX PARLEMENTAIRES D'OUTRE-QUIÉVRAIN DÉBARQUENT AU PAYS DU SURRÉALISME...

Nombreux sont les Wallons et les Bruxellois qui déplorent le manque d'intérêt témoigné par nos voisins français par rapport à la situation de la Francophonie dans notre pays. Est alors trop souvent citée cette phrase malheureuse du Président Mitterrand s'interrogeant sur le nombre de membres d'un club appelé la Communauté française de Belgique. C'est oublier les nombreux contacts entretenus avec certains de nos concitoyens tant par l'ancien Président Chirac que par le ministre d'Etat, M. Jean-Pierre Chevènement et même par M. Jean-Luc Mélenchon, candidat lors du dernier scrutin présidentiel.

L'Assemblée nationale n'a, quant à elle, pas hésité à envoyer, chez nous, pour une mission exploratoire deux de ses éminents représentants, à savoir MM Jean-Pierre Kucheida (PS) et Robert Lecou (UMP). Ceux-ci ont présenté le 15 février dernier, devant la commission des affaires étrangères de l'assemblée, un important rapport de 115 pages intitulé «La situation intérieure en Belgique». Celui-ci fait suite à la rencontre de pas moins de 37 personnalités des mondes politique, diplomatique, académique et de la presse.

Outre l'histoire de nos conflits, le rapport précise que le processus d'éloignement entre Francophones et Flamands n'est probablement pas arrivé à son terme, que la (re)construction d'un espace politique national reste pour l'heure hypothétique mais que Bruxelles reste un ciment solide.

Un travail sérieux et de haut vol qui souffre cependant de certaines imprécisions voire même d'erreurs. Ecrire que l'option de la séparation ne rassemble que 15 à 20 pour cent de l'électorat en Flandre vicie fort malheureusement ledit rapport. Les intentions de vote pour des partis ouvertement séparatistes tels le Vlaams Belang, la NV-A et la liste De Decker se retrouvent pourtant dans le chef de plus de la moitié de l'électorat flamand.

Souligner, comme le font les deux parlementaires français suite à un entretien avec Charles Picqué, que «...les Bruxellois se définissent comme Belges ou Bruxellois,

mais jamais comme Flamands ou Wallons» trahit aussi la vérité. À cet égard, on ne pense pas qu'au lectorat du périodique *4 Millions 7* dont l'attachement à ses racines wallonnes est évident mais aussi aux nombreux Wallons installés dans nos communes. Que dire également de mandataires comme Mme Brigitte Grouwels ou M. Bert Anciaux dont le point de vue flamand prime sur les intérêts bruxellois ? La première ne déclarait-elle pas préférer être soignée par un Flamand bilingue incompetent que par un unilingue francophone compétent ? Quant au second, il a conçu son plan de dispersion des avions en faveur de communes flamandes moins peuplées mais au détriment des Bruxellois. Tout cela ne prête guère à confusion !

Ne nous montrons pas trop critiques mais au contraire, rappelons les nombreuses vérités reprises dans le rapport oral en commission, lesquelles méritent de recevoir un écho sur la scène internationale. À une question sur l'avenir de la Belgique, M. Kucheida a répondu que «... cela va durer ce que cela va durer... La crise de 2010/2011 a fait un grand gagnant, les Flamands et un grand perdant, Elio Di Rupo...». Le député socialiste ajoute avoir «l'intime conviction que les Flamands ne seront jamais satisfaits dans le cadre actuel de la Belgique; ils ne pourront être satisfaits que si le cordon belge est coupé, ou à tout le moins largement distendu». Il ouvre également les yeux de ses collègues sur la réalité bruxelloise qui est «...à tout le moins une ville dont 85 pour cent de la population est francophone.»

Le député UMP Jacques Myard, bien au fait de notre histoire, rappelle que la Belgique est une nation artificielle voulue par les Anglais. Il dénonce «certaines méthodes fascistes (sic) utilisées, aujourd'hui, en Flandre, s'agissant notamment de la langue». Il conclut son intervention en précisant que la construction artificielle belge est condamnée et que «...la seule question qui compte, c'est comment la France traitera ce problème.»

M.Christian Bataille, un député proche d'Henri Emmanuelli, dont une partie de la famille vit près de Tournai, ne voit pas de

différences entre le Nord et la Belgique. Pour lui, «c'est la même chose ! C'est le même pays ! (sic) Il n'y a aucune différence entre Valenciennes et Mons, par exemple.». Il pense que la Belgique ne durera pas et que la France devra accueillir à bras ouverts la Wallonie.». Il regrette, en outre, l'indulgence témoignée par les deux rapporteurs à l'égard de Bart De Wever car, selon lui, une des composantes de la NVA est bel et bien fasciste (sic) !».

Seul son de cloche un peu discordant dans le chef du co-rapporteur Robert Lecou pour qui «ouvrir largement les bras aux Wallons ne semble pas envisageable.». Il souligne que «lorsqu'ils ont été reçus, le représentant de la Flandre à Paris avait invité son homologue de Wallonie et que les deux hommes semblaient bien s'entendre. Une offre de la France en direction des Wallons ne pourrait qu'aggraver la situation». Cette dernière intervention se révèle quand même un peu légère. Un antagonisme entre deux peuples n'empêche, en effet, nullement de bonnes relations entre individus ! La généralisation effectuée par M. Lecou nous semble donc malheureuse et en tirer des conclusions est pour le moins hasardeux.

En revanche, la dernière phrase reprise dans le document de séance nous réchauffe le cœur. Pour tout autre débat, elle nous aurait laissé indifférents. Se référant à l'adage selon lequel les paroles passent et les écrits restent, la commission des affaires étrangères de l'assemblée nationale autorise la publication du rapport. On peut espérer que nombreux seront les parlementaires français à l'avoir lu. Manifestement, beaucoup de Flamands l'ont parcouru, d'où l'ire de Bart De Wever et de plusieurs membres de la NVA manifestée dans la presse flamande. Osons l'écrire. Celle-ci nous fait presque plaisir.

Jean-Luc ROBERT
1040 Etterbeek

POLITIQUE

NON À LA GROUWELISATION DE BRUXELLES!

Il me semble indispensable que tout un chacun prenne conscience que cette élue bruxelloise, Madame Grouwels, est viscéralement antibruxelloise et sert avant tout les intérêts de la Région flamande. En effet, elle ne manque aucune occasion de nuire à l'image de Bruxelles. Que l'on se rappelle le coup des platanes de l'avenue du Port où elle s'illustra pitoyablement par son intransigeance à vouloir détruire cette magnifique artère en rasant tous ses arbres et ce, contre la volonté des riverains, par surcroît ! Rappelons-nous aussi que c'est elle qui prit la décision, en son temps, de faire repeindre les taxis bruxellois en noir et jaune, c'est-à-dire aux couleurs de la Région flamande et, une fois de plus, contre la volonté des concernés, les chauffeurs de taxis bruxellois et celle de leur clientèle, tout particulièrement outrée par cet abus de pouvoir, clientèle dont cette bonne femme se moque éperdument ! C'est elle encore qui obligea pratique-

ment la STIB à ajouter l'anglais et même quelquefois l'allemand - quoique celui-ci soit reconnu comme langue officielle - aux communications destinées au public pour ainsi, des plus innocemment et surtout des plus hypocritement, conférer à notre capitale un caractère davantage germanique que latin alors que les Francophones y avoient les 90 % !

Et voici qu'à présent, elle ordonne un contrôle des tickets de voyage des plus inappropriés car effectués précisément, comme par hasard, aux stations de métro proches du parc du Cinquantenaire où avait lieu le départ des coureurs prenant part aux 20 km de Bruxelles ! S'imagine-t-elle des coureurs, fatalement en tee-shirt et en short, en capacité d'acquiescer un ticket de transport qu'ils mettraient où, en fait ? En réalité, son seul but consistait à porter atteinte à une manifestation sportive phare de la vie bruxelloise, en contrariant

son déroulement, de la façon la plus bête, il est vrai. Cela relève néanmoins de la pure provocation et la population bruxelloise en a marre de cette antibruxelloise rabique ! Qu'elle vide les lieux, elle ne représente plus que les extrémistes de son bord !

Si l'on ajoute à tout ceci l'interdiction faite aux enfants francophones de s'exprimer en français, tant sur les plaines de jeux que dans les cours de récréation des écoles flamandes comme ce fut le cas, récemment encore, à Grimbergen et à Zaventem, en périphérie bruxelloise, il faut du culot pour oser parler de pacification ! Voilà qui promet des lendemains qui chantent... surtout une fois BHV scindé suite aux renoncements et aux trahisons que l'on sait !

Augustin DECHEF
La Hulpe, 29 mai 2012

FORUM

La communauté métropolitaine : question posée par la rédaction de 4 millions 7 aux internautes :

Le Sénat a entamé le débat sur la communauté métropolitaine, prévue dans l'accord sur la sixième réforme de l'État et présentée par d'aucuns comme un succédané à l'élargissement de la Région bruxelloise. Ce nouvel organisme de concertation n'aura pas de pouvoir de décision et comprendra obligatoirement toutes les communes de l'ancienne province de Brabant. «Le carcan bruxellois va se desserrer d'un cran», titre Le Soir du 10 mai 2012...

Qu'en pensent nos lecteurs, qu'ils soient Bruxellois, Francophones de la périphérie ou Brabançons wallons ?

☞ **Jean-Émile HUMBLET**, par courriel – Je crains l'idée d'une forme de résurrection de l'ancien Brabant. Je suis en effet de ceux qui ont oeuvré à la naissance de la Province du Brabant wallon et j'essaie qu'il en soit de même pour un Diocèse. De même j'avais été heureux qu'en 1980, l'on supprime la double appartenance du Brabant wallon au Conseil économique régional de Wallonie et à celui

du Brabant. Les frontières externes ou internes ne doivent pas être le fruit d'un néo-libéralisme débridé mais d'une volonté politique. Tout en étant prêt à prendre des risques par solidarité avec les Francophones des six communes à facilité qui auraient dû ou devraient être rattachées à la Région bruxelloise, autonomiste wallon profond, je ne soutiens pas les Francophones qui ont jugé bon d'aller habiter le Brabant flamand profond, même si la politique d'Olivier Maingain - électoralement orientée - est aussi un sauvetage de la Belgique !

Quand à tort ou à raison, grâce au Boerenbond, dans l'entre-deux-guerres, des dizaines de milliers d'agriculteurs flamands se sont installés en Wallonie (et dans le nord de la France) car nous n'avions plus assez d'enfants, malgré les efforts de certains d'entre eux, nous ne leur avons pas donné un statut linguistique particulier ! C'est la Wallonie tout entière qui doit être solidaire des Francophones de Bruxelles, d'une autre Région.

☞ **Stéphane DESSY**, par courriel - C'est simple : avec la réforme de BHV, en cours de signature, les Flamands ont concédé des miettes aux Francophones de Bruxelles... Ils les récupèrent simplement au centuple, grâce à cette "communauté (flamande ?) métropolitaine" qui forcément, vu que Bruxelles est entourée, accordera aux Flamands de Bruxelles, plus de droits que n'autorise leur population.

ADHÉSIONS

Regardez bien la date inscrite sur la partie repliée de l'étiquette, elle porte la date d'échéance de votre abonnement.

Si cette date est dépassée, merci de réparer cet oubli

Belgique : 12 €

Étranger (Europe) : 20 €

Compte IBAN BE62 1450 5390 3161

Ligue wallonne

Avenue du Onze novembre 28

1040 Etterbeek

Pas de date sur l'étiquette ? Merci de vous abonner ! Faites connaître notre mouvement, diffusez notre revue !

CULTURE & LITTÉRATURE

HISTOIRE CULTURELLE DE LA WALLONIE

Nous avons tous en mémoire la parution, il y a quelques décennies, de la collection en six tomes de 'La Wallonie, le pays et les hommes', éditée par La Renaissance du Livre sous la direction de M. Hervé Hasquin de l'Université Libre de Bruxelles. Peut-être certains parmi vous ont la chance de les voir trôner dans leur bibliothèque.

Grâce au Fonds Mercator, un nouvel ouvrage intitulé 'Histoire culturelle de la Wallonie' rédigé par une trentaine de personnalités issues d'horizon divers, sous la direction de Bruno Dumoulin, est désormais disponible dans toutes les bonnes

librairies pour un prix démocratique d'une cinquantaine d'euros. Parmi les contributeurs à cette oeuvre, on trouve notamment Les professeurs Francis Balace et Jean-Marie Klinkenberg, Philippe Destatte de l'Institut Jules Destrée, l'écrivain et critique d'art Jacques De Decker, le journaliste flamand Guido Fonteyn et bien d'autres noms du sérail culturel wallon.

Le lecteur ne peut être que frappé par la qualité et la richesse de la culture en Wallonie. Il se rend rapidement compte que la Wallonie n'est pas une mais qu'elle reste marquée par sa multiplicité. De Verviers à

Mons, de Liège à Tournai, d'Eupen à La Louvière, de Namur à Charleroi, d'Arlon à Nivelles, ce vieux terroir rassemble non seulement des pays marqués par les siècles mais aussi des créateurs faisant rayonner, pour le futur, la Wallonie au plan international.

Les 400 pages du livre, superbement illustrées, permettent aux auteurs de promener leurs lecteurs dans toutes les disciplines artistiques, sans exception aucune et ce pour leur plus grand bonheur!

J-L.R.

VERS L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ORTHOGRAPHE WALLONNE UNIFIÉE, LE «RFONDOWALON» (5)

Nous avons vu, ces quatre derniers mois, comment ce projet était né et avait survécu, les aléas inhérents à une nouvelle idée qui bouscule les habitudes acquises. Mais, pratiquement, comment a-t-on établi cette norme commune ?

La forme la plus répandue

C'est le cas le plus simple. Par exemple, tchambe (chambre) ne présente que trois formes dialectales «*tchambe*», «*tchombe*» et «*tcham.me*». (On exclut la forme «*cambe*», présente à l'ouest, de phonologie picarde). La première est nettement plus répandue. C'est donc celle qui devient la forme écrite commune. Mais on laisse tout loisir aux locuteurs de «*tchombe*» et «*tcham.me*» de prononcer à leur mode. **Le projet «rifondowalon» vise uniquement l'unification orthographique mais préserve la richesse de la diversité dialectale, en laissant la prononciation libre.** D'ailleurs, la prononciation d'une langue n'est-elle pas toujours libre, malgré l'inlassable travail de police des diverses académies ? Pensez au français du Québec ou à l'anglais du Texas.

Les diasystèmes

Hélas ! La répartition des formes dialectales est loin d'être toujours aussi idyllique que pour notre premier exemple. Prenons le mot «doigt». C'est «*deût*» à Liège, «*dût*» à Vielsalm, «*dwèt*» à Namur, «*dèt*» à Ciney, «*doût*» à La Louvière, «*dwat*» à Bertrix. Que faire ?

Utiliser ce que les linguistes appellent un diasystème. Le graphe «*oe*», qui représentait déjà le son «*wè*» en namurois au 19e siècle, et dont la prononciation «*eû*» est suggérée par des mots français comme «*œcuménique*», ferait parfaitement l'affaire. Et cela va permettre à un quelconque lecteur de connaître toutes les prononciations locales de mots comme «*toet*» (toit), «*boere*» (boire), «*poere*» (poire), «*froed*» (froid), «*troes*» (trois), «*droet*» (droit). Tiens : remarquons que toutes les traductions françaises s'écrivent avec «*oi*». Belle transition pour parler de...

La loi des séries

Le Wallon diglossique aura remarqué que, lorsqu'on écrit «*ui*» en français, on prononce souvent «*u*»/ «*û*» en wallon. «*luire*» devient «*lure*» ; «*suivre*», «*shuve*, «*shure*», «*bruit*», «*brut*». Quand le problème de la normalisation de «*nuit*» se posera, et qu'on trouvera des formes comme «*nute*» (Liège, Ardenne), «*niût*» (Charleroi) et «*nêt*» (Namur), on préférera les deux premières à la troisième, en vertu de la loi des séries. Pourtant, «*nêt*», forme du Namurois, aurait pu bénéficier de la cote, en fonction de...

La loi de la forme la plus centrale

Il est de notoriété publique qu'un Carolo comprend le Wallon de Namur. De même qu'un Liégeois, avec un petit effort. Mais n'allez pas demander à un Nivellois de faire une traduction simultanée en écoutant un Malmédien. Ni à un natif de Presgau de

converser rapidement en wallon avec un Visétois. Quand les variations d'un mot concernent surtout la périphérie de l'aire wallonne *sensu stricto*, on choisit bien évidemment la forme la plus centrale. Ainsi «*ouy*» (œil) est préféré à «*û*» (Haute-Ardenne) ou à «*î*» (Charleroi).

Oui, mais parce que la forme centrale est nettement différente du français. En cas contraire, on pourra choisir...

La forme la plus typique

Cette règle conduit à sélectionner «*fwait*» pour «*fait*» (il fait bon), «*oraye*» pour «*oreille*», «*souner*» pour «*sonner*». Car les formes centrales et majoritaires se prononcent en wallon comme en français.

Il faudra donc nécessairement un arbitrage, du moins pour une poignée de mots, les cinq règles énoncées ci-dessus sélectionnant des candidats différents.

Eh oui ! Les facteurs humain et historique (histoire courte, mais déjà bien fournie en débats) restent inéluctables dans toute entreprise d'unification orthographique. Comme dirait Lorent Hendschel «*Les lingaedjes sont tot sâf racionels : i sont bastis tertos al taxhlete pa cint meye halcotîs, avou tchaeke si idêye.*»

Lucien Mahin, Li Rantoele, ASBL

stage de
prise de parole



À LA MAISON DE LA FRANCITÉ

Pour qui ? Le Stage de prise de parole est destiné aux personnes qui n'ont pas «la parole facile» et qui veulent y remédier. L'aisance orale est essentielle dans de nombreuses circonstances : pour présenter un examen oral, pour réussir un entretien de recrutement, pour améliorer sa situation professionnelle. Mieux s'exprimer, y compris dans les situations stressantes, tel est l'objectif de ce stage.

Comment ? Jacqueline Paquay, comédienne et professeure expérimentée dans le domaine de l'art oratoire, utilise des méthodes actives et vivantes qu'elle a elle-même mises au point. L'apprenant est rapidement placé «en situation», mis en confiance au sein du groupe et progresse à son rythme, grâce à une série d'exercices pratiques. Chacun apprend à présenter un exposé, à convaincre, à choisir le mot juste, à placer sa voix ou encore à utiliser le langage corporel.

Quand ? Les mercredis 3, 10, 17 et 24 octobre ; 7, 14, 21 et 28 novembre ; 5 et 12 décembre 2012. De 18h00 à 20h30.

Quel prix ? Normal : 100 euros. Étudiants et demandeurs d'emploi : 50 euros. Personnes en difficulté : tarif spécial, sur présentation d'une attestation. La moitié du droit d'inscription est remboursée aux apprenants qui auront assisté au moins à 8 séances sur 10. Un certificat de fréquentation leur est délivré.

Où ? Maison de la Francité ASBL 19 F, avenue des Arts - 1000 Bruxelles (métro Arts-Loi) Entrée par le parking

Inscriptions et renseignements
Mme Catheline Fedurski
02/219.49.33

EN FRANÇAIS S'IL VOUS PLAÎT !

SE PLAINDRE, C'EST BIEN... RÉAGIR, C'EST MIEUX !

Récemment, je refeuilletais différents numéros de 4 millions 7 remontant à un an ou plus. De multiples abus au détriment du français s'y trouvaient dénoncés, sous la rubrique *Forum* ou sous d'autres intitulés. Ce n'est d'ailleurs pas une exclusivité du périodique de la Ligue Wallonne : on trouve des plaintes similaires dans d'autres blogs ou même dans des messages sous twitter.

Certes, signaler ces iniquités, et protester contre toutes ces inégalités qui pénalisent les Francophones dans la vie quotidienne, n'est pas inutile. Mais ensuite, qu'est-ce qui change ?

Toutes ces dispositions ou habitudes de la vie en Belgique sont à ce point prégnantes qu'une large part de la population en vient à les considérer comme normales, à les accepter comme naturelles, alors qu'elles sont le plus souvent l'expression d'une intolérance, vis-à-vis de la langue française ou des Francophones, qu'on n'accepterait pas en Europe Occidentale s'il s'agissait de religion ou de race... Les Flamands, dans leur pré carré, et peu à peu dans le reste du royaume, ont substitué à l'ancienne mentalité imposant un catholicisme homogène et exclusif - mentalité héritée de Philippe II d'Espagne - un système aussi absolu et inquisitorial en faveur de leur idiome, le néerlandais. En Flandre, il ne peut y avoir qu'une langue, comme jadis une seule religion ; les minorités linguistiques ne sont ni reconnues, ni acceptées. La Flandre, pays du "taaldwang", comme l'apartheid fut imposée par les Boers en Afrique du Sud.

Ce sont tous ces abus que les lecteurs de 4 Millions 7 illustrent et dénoncent. Mais que font-ils pour que "cela change" ?

Que faisons-nous tous, concrètement, pour nous y opposer ? Chacun dans son coin y va de sa plainte ; entre temps,

nous oublions que l'union fait la force... Où sont les mouvements collectifs, nés d'initiatives individuelles, qui se mettront au travers de cette emprise flamande grandissante et amorceront l'émancipation solidaire de tous les francophones, wallons, bruxellois de souche ou "allochtones" ?

Guy MASSENAUX

Le 4 juin 2012

À titre d'exemple, voici un courriel envoyé par Guy Massenaux au journal gratuit *Metro*... et la réponse positive qui lui a été donnée :

Bonjour,

J'ai été choqué que les deux pages intérieures de votre publicité de couverture annonçant, je crois, les festivals d'été dans le pays, aient été imprimées exclusivement en flamand dans l'édition francophone. Je veux croire que c'est une erreur involontaire. J'espère que vous allez réparer cette erreur sans délai en présentant vos excuses à vos lecteurs francophones, et en publiant en français correct, dans une toute prochaine édition de Metro, l'ensemble du programme des festivals d'été en Belgique.

Cher Monsieur,

Vous avez tout à fait raison, c'est une erreur de fichier fort regrettable qui a fait imprimer sur certains de nos exemplaires notre agenda en néerlandais. Nous avons présenté nos excuses dans l'édition d'aujourd'hui et annoncé la republication de l'agenda correct en français dans notre édition de demain sur papier glacé.

*Merci de votre intérêt pour Metro
Cordialement*

*Arnaud Dujardin
Rédacteur en chef*

ENCORE QUELQUES NOMS FRANÇAIS DE LOCALITÉS FLAMANDES

Brabant flamand : Walshoutem = Houtain l'Evêque • **Limbourg :** Diets Heur = Heure-le-Tixhe / Lauw = Lowaige / Rutten = Russon / Sluizen = Sluse

G.M.

CULTURE & LITTÉRATURE

ILS DÉFENDENT LE FRANÇAIS...

À plusieurs reprises, dans nos colonnes, nous avons présenté des organismes ou des associations qui ont dans leurs objectifs la défense du français : Maison de la Francité, D.L.F (Défense de la langue française) Bruxelles-Europe, l'Association belge des professeurs de français, L'Association Royale des écrivains et artistes de Wallonie, Association pour la promotion de la francophonie en Flandre entre autres. Voici aujourd'hui le Richelieu International et plus particulièrement le **Richelieu International Europe**.

Le Richelieu International est un mouvement qui a pris racine au Canada français et qui s'étend aujourd'hui dans le monde entier, plus spécifiquement dans les pays membres de la grande Francophonie internationale. Il est composé de clubs sociaux, dits clubs de service. Il est aussi le seul organisme du genre **exclusivement d'expression française** au monde.

Le nom Richelieu fut adopté en raison de l'analogie entre l'œuvre naissante du mouvement et celle de la 'Maison Richelieu' fondée à Québec au XVIIe s. par la duchesse d'Aiguillon à la demande et aux frais du Cardinal de Richelieu, pour répondre aux besoins des enfants déshérités et aux orphelins des soldats et des colons de la Nouvelle France. La Maison Richelieu est connue aujourd'hui sous le nom de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le mouvement Richelieu s'engage, dès le début, dans la défense du fait français, dans la promotion du respect de la langue et de la culture, dans la solidarité agissante et nécessaire entre personnes de langue minoritaire.

La «Société Richelieu» obtient du gouvernement fédéral, en 1944, sa charte de fondation. Le premier maillon du mouvement, ou club, voit le jour à Ottawa en 1945. Les fondateurs voient dans le Richelieu un moyen d'aider les Canadiens-français à défendre leur langue, leur culture et leur foi dans le contexte majoritairement anglophone de la réalité canadienne. Les fondateurs veulent créer une chaîne d'amitié et de fraternité, donner aux Canadiens-français une force d'épanouissement personnel, social et culturel dans un cadre qui respecte les valeurs profondes de ce

peuple minoritaire. Le caractère laïc de cette nouvelle formation constitue également un élément très innovateur dans le contexte de la société plutôt très cléricale d'alors.

Le mouvement Richelieu s'étend rapidement, d'abord dans l'est de l'Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. De nouveaux clubs sont formés aux États-Unis en 1955, puis dans l'Ouest Canadien. Les premiers clubs européens sont implantés en France en 1969, en Belgique en 1974 et, plus récemment, en Suisse en 1987, et au Luxembourg en 1988. Le Sénégal s'inscrit en 1973, comme l'un des premiers pays africains à fonder un club. Les clubs antillais apparaissent à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

En 1982, le Richelieu International accepte l'affiliation de membres féminins. Très rapidement, des clubs féminins et des clubs mixtes se constituent.

En 2005, le gouvernement fédéral invite le Richelieu International à se joindre à la délégation canadienne et à participer au X^e sommet de la Francophonie à Ouagadougou au Burkina Faso. Soulignons que le Richelieu International est reconnu, depuis 1973, comme organisme collaborateur de l'Agence de la Francophonie.

Les trois axes du Richelieu International sont

- l'épanouissement de la personnalité de ses membres
- la promotion de la langue française et des cultures qu'elle véhicule
- les actions culturelles, éducatives, humanitaires et sociales, orientées vers l'aide à la jeunesse. Ces actions, inspirées par sa devise " Paix et Fraternité " s'étendent à toute la francophonie.

Le Richelieu International Europe a été créé en octobre 2011, c'est l'association des clubs européens du Richelieu International. Ils conservent les buts, la devise et l'historique du Richelieu international, mais ont demandé et reçu une autonomie administrative et opérationnelle. L'association compte une cinquantaine de clubs, dont 21 (tous mixtes) pour la Belgique et le Luxembourg. Deux clubs



ont été créés en Roumanie à l'initiative de clubs belges.

Même si chaque club Richelieu a sa personnalité et ses actions spécifiques, l'activité principale consiste en un dîner-conférence mensuel consacré à des sujets variés, mais sans s'écarter de la langue et de la culture françaises. Chaque club, dans la mesure de ses moyens, assume une activité sociale dans l'esprit des objectifs fondamentaux du Richelieu International (cf. supra).

L'adhésion au Richelieu International est ouverte à tous les Francophones et à tous les francophiles qui désirent contribuer par leur engagement à développer leurs aptitudes personnelles et leurs talents, à travailler en équipe et à faire progresser le fait français dans leurs communautés respectives dans le respect de la devise 'Paix et Fraternité'. Le Richelieu est apolitique et non confessionnel.

Les 21 clubs Richelieu en Belgique et au Luxembourg, couvrent tout le territoire de la Wallonie et de Bruxelles, deux d'entre eux sont implantés en Flandre. Vous trouverez toutes les informations nécessaires en tapant **Richelieu International Europe** sur un moteur de recherche.

Beaucoup de membres du Richelieu, à titre individuel, soutiennent l'action de la Ligue wallonne et sont abonnés à notre périodique. Tout récemment, le club Richelieu de Huy vient de nous apporter son appui.

M-C.D.

Pour Bruxelles, renseignements auprès d'Olivier HANAPPE, président du club de Bruxelles : 0475.90.84.88 olivier.hanappe@skynet.be. Pour les autres clubs, Michèle QUAIN-HOVINE, secrétaire de la coordination Belgique-Luxembourg : 065.45.81.53 michele.hovine@swing.be

GLANURES & PÉPITES

BRUXELLES FÂCHE LES FRANÇAIS EN PUBLIANT SES RECOMMANDATIONS EN ANGLAIS

BRUXELLES, 30 mai 2012 (AFP) - Grosse colère des journalistes français en poste à Bruxelles mercredi à la lecture des recommandations économiques de la Commission européenne pour les 27 États membres, car tous les documents ont été publiés en anglais.

Jean Quatremer, correspondant historique du quotidien Libération, a sonné la charge dans un courriel de protestation adressé au service du porte-parole de la Commission.

«Encore une fois, tous les documents publiés aujourd'hui sont uniquement en anglais. C'est inacceptable. Je ne vois pas au nom de quoi la presse anglo-saxonne bénéficie ainsi d'un incroyable avantage compétitif sur l'ensemble des autres médias et je ne vois aucune raison pratique à cette incapacité de la Commission à effectuer ce travail. J'ai connu une époque

où le tout anglais n'était pas la règle et où, miracle, les documents sortaient quand même à temps en anglais. La Commission a des pouvoirs dans le domaine de budgets nationaux, domaine extrêmement sensible. Le droit d'être informé dans sa propre langue des sacrifices budgétaires et sociaux que demande l'exécutif communautaire me paraît un minimum.»

«Le budget c'est le cœur de la souveraineté des États. Je veux pouvoir lire dans ma langue ce que l'Union en dit», a-t-il ensuite insisté sur son compte twitter.

Sa protestation a reçu le soutien de la plupart de ses confrères francophones, mais pas seulement. "Quite Right" (Tu as tout à fait raison), lui a ainsi répondu sur twitter le correspondant du quotidien britannique Daily Telegraph à Bruxelles, Bruno Waterfield.

"Les traductions suivent", a assuré à l'AFP un des responsables du service du porte-parole.

La somme de documents publiés mercredi par la Commission représente 1.500 pages, a souligné le président de la Commission européenne José Manuel Barroso au cours de sa conférence de presse.

Le français est une des trois langues de travail des institutions européennes, avec l'anglais et l'allemand.

La protestation des journalistes français a aussi amusé quelques journalistes anglo-saxons. "La vraie insulte à la France ce n'est pas de lui dire de faire des réformes, mais de publier ses recommandations en anglais", a ainsi ironisé le correspondant de l'hebdomadaire The Economist sur son compte twitter.

La pensée unique est néfaste : une langue française figée, cantonnée en ses principes et coupée de l'évolution du monde serait vouée à mourir.

La langue française appartient à chacun de ceux qui la pratiquent. Chaque écrivain a la sienne. Chaque pays francophone, aussi. Cette diversité existe depuis que la langue française est née et fait l'objet de débats passionnés et souvent nécessaires.

La langue française est vivante mais fragile. Nous avons besoin de guides pour en respecter la beauté, lui permettre de garder

ses nuances dans un environnement mondial où, par oubli, par souci d'efficacité et de rentabilité, on tend à la raboter si ce n'est à l'oublier.

Cette fragilité apparente et cet esprit de finesse sont des armes extraordinaires pour défendre ce qu'il y a de plus humain et de plus vrai en nous.

Marie-Ange BERNARD
Présidente de l'Association Charles Plisnier
Billet introductif au dossier « Quel français ! » dans
Francophonie vivante, organe de l'Association Charles Plisnier (mars 2012)

FONDS DE COMBAT

Merci pour votre participation au combat que nous menons en faveur de la langue et la culture françaises. Notre périodique vous alerte sur les dangers qui les menacent et vous invite à la résistance. Même si toute la rédaction est assumée par des bénévoles, les frais de publication (graphisme, impression, envoi) sont à peine couverts par les cotisations. Grâce à vous, nous pouvons poursuivre notre action. Tout don, même modeste, est le bienvenu. Chacun le sait : «les petits ruisseaux engendrent des torrents...»

Dons reçus du 30 mars au 13 juin 2012: M. André, Etterbeek 3, 00 • G. Blockmans, Woluwe-St-Lambert 8, 00 • F. Carton de Wiart, Etterbeek 3, 00 • D. Chevalier, Anderlecht 8, 00 • M. Darimont, Jambes 20, 00 • A. de la Jaunière, Le Mans (France) 8, 00 • Ph. De Bueger, Chaumont-Gistoux 8, 00 • J. De Moerloose, Crainhem 13, 00 • A. Delcampe, Bousval 38, 00 • A. Delcampe, Bousval 38, 00 • A. Deltenre, Six-Fours-les-Plages (France) 38, 00 • G. Dembiermont, Haeren 4, 00 • R. Dept, Auderghem 5, 00 • J. Dufour, Gand 20, 00 • P. Dupont, Paris 13, 00 • P. Durieux, Vaux-sous-Chèvremont 8, 00 • Ch-L. Goosse, Lasne 3, 00 - A. Gosset, Woluwe-St-Lambert 3, 00 • P. Guillaïn, Woluwe-St-Lambert 5, 00 • A. Jaumot, Woluwe-St-Lambert 8, 00 • A. Lambot, Bruxelles 8, 00 • J. Lenain, Asnières-sur-Seine (France) 18, 00 • N. Liétard, Berchem-Ste-Agathe 5, 00 • P. Lison, Forest 50, 00 • M. Merget, Woluwe-St-Lambert 8, 00 - P. Merrer, Woluwe-St-Pierre 40, 00 • A. Miniot, Schaerbeek 3, 00 • J. Peetermans, Bruxelles 13, 00 • C. Persoons, Woluwe-Saint-Pierre 13, 00 • R. Pierlot, Woluwe-Saint-Pierre 8, 00 - Ch. Potier, Paris 38, 00 • J-B Quicheron, Wemmel 40, 00 • J. Sougné, Ramillies 8, 00 • O. Verlaine, Woluwe-St-Lambert 13, 00

"4 Millions 7" applique les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française

LA LIGUE WALLONNE DE LA RÉGION DE BRUXELLES ASBL
NOTRE JOURNAL "4 Millions 7"
Adhésion : 12 € par an, 20 € pour l'étranger (10 numéros) à verser au compte IBAN BE62145053903161 BIC GEBABEBB de Ligue Wallonne 1200 Bruxelles

Éditrice responsable : Marie-Claire Daloze-Williquet, présidente
Avenue du Onze Novembre, 28, - Bte 2 - 1040 Bruxelles
mcdaloz@skynet.be
ISSN 2033-740X
Toute contribution au fonds de soutien est bienvenue
Les articles signés n'engagent que leur auteur